Commission Foot Animation

PROCES-VERBAL N°3

Réunion du 02/11/2026

Préside : Mme Nadine GAUTIER

Présents : Mme Ximena BARRIENTOS – MM. Hassen MASMOUDI, Karim DRIF, Gilles DORIE

Excusés : Mmes Julie DEBBAK, Lina REGRAGUI – MM. Adil LEMGHARI, Harry NZINGOULA, Nuno Filipe MIGUEl, Amir EL M'GHARI, Gabriel SORDET, Clément BAZIN, Omar BELAL

Assiste : M. Teddy RAFRAFI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

RAPPEL

La commission rappelle l'**obligation d'établir une Feuille de Match Informatisée (FMI) ou papier si la tablette est défaillante**, sous peine de sanctions financières.

Nous demandons aux clubs de **créer des identifiants Footclub aux éducateurs et de les habiliter aux compétitions les concernant**. Nous vous informons que les accès Footclubs peuvent être limités à la **gestion de la feuille de match de sa catégorie.**

En cas de réalisation d'une feuille de match papier, il est important de **notifier sur la partie réserve d'avant match, la cause de la non utilisation de la FMI.**

La commission vous rappelle **qu'aucun match ne doit débuter sans la réalisation d'une feuille de match.**

En cas de réalisation d'une feuille de match papier, celle-ci doit être envoyée au District au plus tard le mardi à 14 h suivant les rencontres en recto-verso (beaucoup de feuilles de matchs sont illisibles)

A partir de la prochaine journée de critérium le samedi 7 novembre 2026, la commission de foot Animation sanctionnera financièrement (voir annexe financière) tout match qui n'aura pas été fait sur la FMI ainsi que les feuilles de matchs envoyées après le mardi 14h suivant la rencontre pour les critériums, coupes, plateaux et challenges.

FORMATION FMI

La commission de foot animation organise une formation afin d'aider les clubs à mieux utiliser la FMI pour les responsables d'écoles de foot, éducateurs(trices), dirigeants(es).

Formation FMI
Le lundi 23 novembre 2026 à 19h
Au District de Paris
Pour s'inscrire : https://forms.cloud.microsoft/e/rmq5ggWT3M

COMMUNAUTÉ WHATSAPP



La commission de foot Animation met en place la Communauté WhatsApp « Foot Animation », afin de communiquer plus facilement avec vous. Cette communauté, composée de plusieurs groupes, nous permettra de vous transmettre toutes les informations importantes concernant les dispositifs concernés.

Attention, pour des raisons de modération et d'authentification, vous ne pourrez pas interagir avec nous (ou entre vous) via cette communauté.

Pour rejoindre la communauté, cliquez sur le lien suivant ou sur le QR code :

https://chat.whatsapp.com/IARcSLUw4CxDOfBjvmNrCJ

PLATEAUX

Concernant les plateaux U6 U7 U8 et U9, il en va de même pour la rédaction d'une feuille de match papier.
CHAQUE CLUB DEVRA RENDRE SA FICHE DE LICENCE, AVANT LE DEBUT DU PLATEAU AU RESPONSABLE DU CLUB ORGANISATEUR.

En cas de non-présentation du document, le club accueillant aura la possibilité de ne pas faire participer le club concerné et de le déclarer comme forfait.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non-communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pt – 0 but) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

Feuille de matchs manquantes pour la journée du 10 octobre 2026,

1er appel :

U10
Match N°79741571 : Championnet 21 – Antillais 21 Poule E
Match N°79741584 : Championnet 22 – Antillais 22 Poule F

U11
Match N°79684085 : Paris FC 22 – Paris Sport Culture 22 Poule D

U12
Match N°79680525 : Enfants de Passy 21- Championnet 21 Poule E

U13
Match N°79741143 : Paris Sport Culture 21- Salésienne 22 Poule B

2ème appel :

U10
Match N°79685174 : Seizieme Es 21 - Pitray Olier Paris 21 Poule A
Match N°79685281 : Seizieme Es 22 - Pitray Olier Paris 22 Poule B
Match N°79685391 : Paris Xvii Pouchet 21 - Petits Anges Es 21 Poule E
Match N°79685420 : Paris Xvii Pouchet 22 - Petits Anges Es 22 Poule F
Match N°79741583 : Paris Est Solitaire 22 - Afp 18 22 Poule F
Match N°79738819 : Paris Acasa 23 - Seizieme Es 23 Poule H

U11
Match N°79684085 : Paris Fc 2 - Paris Sc 2 Poule D

U12
Match N°79680556 : Petits Anges Es 22 - Paris 19e Antillais 22 Poule F
Match N°79741532 : Petits Anges Es 21 - Paris 19e Antillais 21 Poule I
Match N°79741323 : Paris 13 Atletico 24 - Mmfc 21 Poule H
Match N°79741532 : Petits Anges Es 23 - Trops Fc 23 Poule I

U13
Match N°79680272 : Enfants Goutte D'Or 2 - Petits Anges Es 2 Poule D
Match N°79680302 : Paris Xvii Pouchet 1 - Camillienne S. 12eme 1 Poule E

Match N°79680359 : Paris Xvii Pouchet 2 - Paris 19e Antillais 2 Poule F

Plateaux U8

2ème appel

Paris Université Club (Poule E)
ACP 15 (Poule D)
ES 16e (Poule F)

FORFAITS

FORFAITS GENERAUX :

U13 foot à 11

Petits Anges (Poule B)

FORFAITS :

1er forfait :

U10

Match n°79685478 (Poule H) : Petits Anges
Match n°79685507(Poule I) : JS Paris

Dossier

Reprise du Dossier n°4 :

La commission,

Après audition :

Pour le club d'ALIEN FOOT PARIS 10 :
- M. Eddy PIERROT, Président du club

Il en ressort que :

- M. Eddy PIERROT, Président d'ALIEN FOOT, indique à la commission avoir connu un désistement en début de saison, de nombreux jeunes éducateurs, initialement prévus pour rejoindre le club, ce qui engendra ainsi le forfait dans les catégories U11, U12 et U13.
- Seule la catégorie U10 est maintenue en critérium. Toutefois, celle-ci se trouve actuellement dans l'impossibilité d'accueillir des rencontres, faute de disposer d'un terrain.
- Suite à ces éléments, le club sollicite donc l'intervention de la commission au sujet de la possibilité d'inverser les rencontres suivantes :
    - Match n°79685540 : ALIEN FOOT PARIS 10 / JA MONTROUGE du 07/11/2026 (Poule J)
    - Match n°79685524 : ALIEN FOOT PARIS 10 / ES PARISIENNE du 05/12/2026 (Poule J)
    - Match n°79738830 : ALIEN FOOT PARIS 10 / PARIS 15 AC du 09/01/2026 (Poule J)

Suite aux éléments rapportés par M. Eddy PIERROT, et considérant les difficultés rencontrées par le club, la commission comprend celles-ci et apporte diverses pistes et axes d'amélioration dans le cadre de l'organisation du club au sujet de sa participation aux critériums,

Considérant la demande d'inversion formulée par le club pour les rencontres de CRITERIUM U10 précitées, la commission indique à ce dernier de formaliser ces demandes sur Footclubs auprès des clubs concernés, sous réserve de l'accord de ces derniers,

****

Reprise du Dossier n°7 :
CRITERIUM U13 (POULE G)
Match n° 79680385 : AS PARIS / PARIS 13 ATLETICO du 10/10/2026

Constatant, après lecture de la FMI, l'absence de l'équipe de PARIS 13 ATLETICO,

Considérant le courriel de l'AS PARIS indiquant l'absence du club de PARIS 13 ATLETICO tout en mentionnant le fait qu'un éducateur de ce dernier se serait tout de même présenté pour établir une feuille de match de complaisance,

Considérant le courriel du club de PARIS 13 ATLETICO justifiant leur absence à la rencontre citée en rubrique causée par une panne dont aurait été victime leur minibus, en s'excusant de la gêne occasionnée,

La commission reporte le match au 19 décembre 2026 avec une **possibilité de jouer avant cette date avec l'accord des deux clubs**.

Au sujet d'une potentielle tentative d'établissement d'une feuille de match de complaisance,

La commission transmet le dossier à la commission de discipline pour suite à donner.

****

Dossier n°9 :
Criterium U10
Match N°79685329 : ENFANTS GOUTTE D'OR – PARIS SPORT CULTURE du 07/11/2026 (Poule C)
Match N°79685357 : ENFANTS GOUTTE D'OR – PARIS SPORT CULTURE du 07/11/2026 (Poule D)
Hors la présence de M. MASMOUDI qui ne participe ni ne délibère,

Considérant le courriel du club de PARIS SPORT CULTURE demandant le report des matchs cités en rubrique motivant leur requête par des problématiques organisationnelles liées à l'organisation simultanée du Challenge U9 auquel le club participe,

Considérant que la vocation première d'un critérium, dépourvu d'enjeu sportif particulier, réside avant tout dans la participation des équipes et le bon déroulement des rencontres,

La commission reporte le match au 19 décembre 2026 avec une **possibilité de jouer avant cette date avec l'accord des deux clubs**

****

Dossier n°10 :
Criterium U12
Match N°79741323 : PARIS 13 ATLETICO – MMFC du 10/10/2026 (Poule H)

Pour faire suite au 1er rappel de la FM lors de la dernière commission (PV du 19/10/2026),

Considérant le courriel du club de PARIS 13 ATLETICO au sujet de l'absence de la feuille de match indiquant que celle-ci fut bien donnée en mains propres au District,

Considérant qu'après recherche approfondie de l'ensemble des feuilles de match papier à disposition, la commission dispose effectivement de plusieurs feuilles de matchs papier de la part du club de PARIS 13 ATLETICO, hormis celle pour la rencontre citée en rubrique,

Considérant qu'il est établie que la rencontre a bien eu lieu,

La commission demande aux deux clubs d'envoyer la liste des joueurs ainsi que confirmer le score.

La commission tient à rappeler que la FMI est obligatoire et que cela éviterait toute éventuelle perte de feuilles de match.

****

Dossier n°11 :

CRITERIUM U11 (POULE G)

Match n°79741597 : AF PARIS 18 / PARIS 19ème ANTILLAIS du 10/10/2026

Constatant, après lecture de la feuille de match papier remontée par le club de l'AF PARIS 18, l'absence de l'équipe de PARIS 19ème ANTILLAIS,

La commission demande des observations au club PARIS 19ème ANTILLAIS afin d'expliquer cette absence sur la rencontre citée en rubrique et souhaite ces éléments pour sa prochaine réunion.

****

Dossier n°12 :
Critériums U10 et U11

U10

Match N°79685327 : TROPS FC / PARIS ALESIA du 07/11/2026 (Poule C)
Match N°79685355 : TROPS FC / PARIS ALESIA du 07/11/2026 (Poule D)
Match N°79685509 : TROPS FC / PARIS ALESIA du 07/11/2026 (Poule I)

U11

Match N°79684059 : TROPS FC / PARIS FC du 07/11/2026 (Poule C)
Match N°79684087 : TROPS FC / PARIS FC du 07/11/2026 (Poule D)

Considérant les échanges informels avec le club de TROPS FC dans lesquels ces derniers indiquaient rencontrer des difficultés avec leurs installations dans le cadre de l'organisation des rencontres citées en rubrique, d'autant plus que le club ne disposerait pas de terrain de repli à leur proposer,

La commission rappelle aux clubs de TROPS FC, l'obligation de solliciter le secrétariat du District par courriel émanant de la boîte mails officielle du club pour toute sollicitation de toute nature,

La commission demande des observations au club de TROPS FC afin de disposer de plus de précisions sur cette situation et reporte les rencontres précitées au 19 décembre 2026 avec une **possibilité de jouer avant cette date avec l'accord des deux clubs**.

CHALLENGES U9 et U11

CHALLENGE U9 :

- 1er Tour : 07/11/2026
- 2ème Tour : 05/12/2026

CHALLENGE U11 :

CHALLENGE U11
1er TOUR – 21/11/2026

POULE A
SALESIENNE DE PARIS
CENTRE DE PARIS AS
JA MONTROUGE
CA PARIS 14

POULE B
SOLITAIRES PARIS EST
PARIS ACASA
ES SEIZIEME
ES PETITS ANGES

POULE C
PARIS XVII POUCHET
ENFANTS DE PASSY
ESPERANCE PARIS 19ème
TROPS FC

POULE D
PARIS ALESIA
PARIS FC
MINIS MAXIS
PARIS 19ème ANTILLAIS

POULE E
PARIS 15 AC
FC GRAND PARIS
CAMILLIENNE
APSM

POULE F
MACCABI PARIS
ESC XVème
ENFANTS GOUTTE D'OR
JS PARIS 10

POULE G
PUC
PITRAY OLIER
PARIS 13 ATLETICO

POULE H
ES PARIS XIII
PARIS SPORT CULTURE
NICOLAITE DE CHAILLOT

POULE I
UFC PARIS 17
CHANTIERS PARIS
AF PARIS 18

CLUBS RECEVANTS

- 1er Tour : 21/11/2026 – **Tirage effectué le 02/11/2026**
- 2ème tour : 30/01/2027
- 3ème tour : 27/02/2027
- Finale : 15/05/2027

COUPES U10 / U12

Coupe U10 :

1er Tour : 21/11/2026 – **Tirage effectué le 02/11/2026**
2ème Tour : 16/01/2027
3ème Tour : 27/02/2027
Finale : 05/06/2027 (date à confirmer)

Coupe U12 :

1er Tour : 21/11/2026 – **Tirage effectué le 02/11/2026**

2ème Tour : 16/01/2027

3ème Tour : 27/02/2027

Finale : 05/06/2027 (date à confirmer)

ANNEXE FINANCIERE

FOOTBALL D'ANIMATION

2026 / 2027

Forfait U13-U12-U11-U10	30.00 € par équipe
Absence au plateau (U6 à U9)	30.00 €
Non envoi de la FM	20.00 €
Non envoi du CR de plateau (U6 à U9)	20.00 €
Feuille de rencontre (retard, irrégulière)	9.50 €
Non utilisation de la FMI (à partir de la 2eme fois)	40.00 € par équipe
Licence manquante	4.00 €
Absence non justifiée à une convocation	25.00 €